



COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE

Réunion du 11 Décembre 2014.

*Compte rendu succinct
Délégation Force-Ouvrière*

Ordre du jour :

- 1) Adoption du projet de procès-verbal du 1^{er} Décembre 2014.
- 2) Information et consultation sur le projet d'accord collectif relatif à une garantie complémentaire de prévoyance.
- 3) Point sur la commission épargne salariale.
- 4) Information et consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise.
- 5) Point réunion annuelle régulière de la commission « emploi et formation » dans sa formation commission de suivi GPEC.
- 6) Information sur le calendrier des jours fériés 2015 et l'heure de fermeture des magasins et entrepôts les 24 et 31 décembre 2014.

Point 1 :

Le procès verbal de la réunion du CCE du 1^{er} décembre 2014 n'ayant pas été finalisé par la secrétaire, l'adoption est repoussée à la prochaine réunion. La délégation FO émet de vives réserves quant au formalisme de réalisation des PV du CCE. Dès lors que la secrétaire élabore l'ODJ qui comporte la lecture et l'adoption du PV, celui-ci doit être présenté en réunion.

FO veillera à ce que cette situation ne se reproduise pas.

Point 2 :

Maintien des garanties pendant deux ans (70% de prise en charges pour l'employeur et 30% pour les salariés).

1% d'augmentation sur la tranche A et 1% d'augmentation sur la tranche B (*le taux ne bougera pas pendant deux ans*).

Signature de l'accord le 18 décembre, pour communication début janvier.

FO a été moteur dans cette négociation pour le maintien des droits, ainsi que pour la répartition de la contribution 70/30, que voulait changer la direction, pour une répartition 50/50. La Cftc était d'accord pour ce schéma, que nous avons combattu. Le maintien du dispositif représente une victoire pour notre délégation

Consultation : 15 votants-15 favorables.

Point 3 :

Actions DIA se situe à moins 10,71% (2014).

PERCO (carmignac) 3,66% (2014).

PERCO (dynamique) 3,62% (2014).

PERCO (solidaire) 7,20% (2014).

Nombre total de porteurs de parts au 28.08.14 = 4010.

Montant total des encours au 29.08.14 = 14 millions d'euros.

Montant total des versements depuis début 2014 = 667 000 euros.

L'abondement de l'entreprise en 2014 = 127 000 euros.

Point 4 :

Présence de Gérard Lavinay (Directeur ERTECO) et Georges Plassat (PDG CARREFOUR).

Georges Plassat décline la fin du hard discount vers le soft discount.

Carrefour souhaite développer le multi-format, et surtout recentrer le commerce vers la proximité.

Dia c'était la gestion des coûts corrélée à une absence totale des investissements, et à un amaigrissement généralisé des effectifs !

La logistique doit être réactivé. L'enseigne DIA disparaîtra progressivement. 400 cadres du groupe ont participé aux journées dites de la solidarité, pour remettre un semblant de mise à l'état du parc magasins.

Il faudra faire un travail sur la professionnalisation des équipes.

Il faudra présenter des marges convenables (**assortiments**), et relooker les magasins.

Ce plan comprend une politique de prix ajustée. Il faut repenser (**réduire**) l'assortiment.

Un gros travail doit être fait sur la démarque. Les magasins doivent être propres.

Il faudra régler les problématiques de rupture, une certaine catégorie de magasins sera analysée, afin de se faire une idée précise sur leur rentabilité.

Faire évoluer les magasins *de Proxi* vers du *CITY, Market et Contact*. Les entrepôts sont fonctionnels, mais il devra y avoir un état des lieux dans les deux ans.

Concernant le siège, aucune décision pour le moment, mais il faudra au fil de l'eau regarder le rapprochement géographique.

Il devra avoir un support humain, des effectifs, et faire évoluer les cadres dirigeants.

Mme Bolto remplacera M. Leberre en tant que Directeur RH ERTECO France.

Une réflexion sur le modèle SUPECO pourrait être en analyse.

Le groupe CARREFOUR (1 MILLIARD D'EURO DE CA).

Il y aura à terme une refonte globale des sièges.

Georges Plassat souhaite faire évoluer le groupe vers le multi canal et le multi format.

Bruno Chrétien aura la charge de la supply chain.

Pour les 56 magasins concernés par la décision de l'autorité de la concurrence, les discussions auront lieu dès début janvier, avec les futurs repreneurs.

L'assortiment magasin commencera à évoluer dès janvier.

Un ajout d'heure de travail sera apporter sur les magasins moribonds.

Constat : Un marché du hard discount en baisse depuis 5 ans. Les grands acteurs du hard discount se dirigent vers le soft discount.

DIA est l'enseigne du secteur qui enregistre la plus forte baisse de part de marché.

Le CA de DIA en baisse constante. Le CA baisse, les résultats plongent.

L'ambition d'ERTECO France : relancer le commerce et développer les modèles gagnant pour une croissance durable et rentable.

Les actifs : capitaliser et s'étendre sur tous les modèles gagnant. Changer progressivement le nom de l'enseigne d'ici 2 ans.

Le but assigné : Un supermarché de proximité, simple, utile et populaire au service des clients, s'appuyant sur des équipes motivées.

Un déploiement progressif pour ajuster notre modèle et accompagner la formation de nos collaborateurs dans la durée. Un modèle qui permet la reprise de l'expansion.

Capitaliser sur les enseignes de proximité.

Mettre en place une logistique adaptée, en support de la relance du CA et des magasins, pour servir les magasins dans l'évolution du concept commercial. Offrir un outil de travail adapté.

Investissement mis en place dès le début de l'année, mise en place d'une charte commune pour tous les contrats de maintenance.

Mise en place du nouveau plan de prévention pour 2015, sensibilisation et campagne de prévention auprès des salariés.

Avoir un siège en support des magasins. Maintien d'une organisation efficiente dans son fonctionnement, experte dans son domaine et son secteur d'activité.

Développement de synergies entre ERTECO France et CARREFOUR France.

Les salariés du siège de Vitry seront rassemblés à terme sur un seul site (*trois sites aujourd'hui*).

Priorité est donnée à un plan de relance opérationnel. Revoir le positionnement prix, repenser l'offre marchandise, une offre promotionnelle ajustée, qualité et fraîcheur des produits.

Pour une reconquête de nos clients grâce au plan de relance. Développer un CA rentable à court terme.

Retrouver le chemin d'une croissance saine et durable à moyen terme.

Les Femmes et les Hommes : Recruter et promouvoir la diversité des talents d'aujourd'hui et de demain. Professionnaliser nos collaborateurs.

Faciliter et promouvoir l'accès pour tous à la mobilité interne, aux multiples métiers et carrières.

Une bourse d'emploi avec des passerelles dans l'ensemble du groupe.

Pour réussir, Carrefour met en place une équipe de parrainage totalement dédiée. Un dialogue régulier et constructif. Informer, échanger et consulter régulièrement les interlocuteurs sociaux.

Les budgets maintenance seront révisés à la hausse.

Consultation : 15 votants- 11 favorables (CGT-CFTC) et 4 blancs (FO).

Point 5 :

Mise en place des fiches de postes fonctions repères en ligne.

Communication via le BSI sur les éléments de carrière.

Mise en œuvre des dispositifs RH liés à la création du poste d'employé principal (20 EP validés dans le poste).

Deux CQP proposés aux candidats internes : MUC (*manager d'unité commerciale*)- et (*animateur de rayon*).

10 CQP MUC pour 16 CQP animateur de rayon en 2014.

Création du guide diversité.

11 commandes de CESU soit 4 400 euros de participation DIA.

22 LG issus du recrutement interne.

CCE Erteco

11 DÉCEMBRE 2014

14 périodes de pro. Intégration LG.

12 évolutions de maîtrise à cadre.

Alternance : 126 contrats conclu en 2014.

La région Rhin Rhône étant précurseur en la matière.

Nombre de stagiaires sénior en 2014 = 104 Hommes pour 120 Femmes.

Priorité et axes GPEC 2015.

CQP employé commerce début janvier 2015, en partenariat avec l'INFA.

Evolupro-pérennisation de la formation.

Pérennisation avec le GIC-aide à la mobilité. Une aide d'un montant maximum de 3500 Euros.

Point 6 :

Horaires d'ouverture fin d'année : (journée du 24 et 31 décembre 2014) :

Fermeture 18h, sauf pour Paris 19H.

Jours férié 2015 : Les magasins seront ouverts tous les jours fériés, sauf pour les jours chômés du 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Reprise de la réunion demain 12 décembre à 9h.....

(A Suivre...

C. Boulay, RS FO CCE